

A R C H I T E C T U R E E T P A Y S A G E



© Daniel Fondimare / Patrick Dortot

EXPRESSION ARCHITECTURALE DES OUVRAGES :

UNE APPROCHE SENSIBLE, EN ACCORD PROFOND AVEC LE GÉNIE ET LA BEAUTÉ DU LIEU

Barrage sur le Couesnon, ouvrage d'accès inscrit discrètement dans la baie, parc de stationnement paysager... les ouvrages lauréats de concours européens participent tous à la reconquête du caractère maritime du Mont-Saint-Michel.

Ils sont intimement liés par une recherche de cohérence entre génie du lieu et fonction première, tissant des liens entre paysage, architecture, technique et dimension culturelle du site. Sobres et élégants, utilisant des matériaux nobles, ils ont en commun grande discrétion et intelligence technique.

Cette approche architecturale sensible traduit en actes une opération de développement durable résolument tournée vers la baie et l'abbaye, haut lieu du patrimoine et de la spiritualité.

- > LE BARRAGE, UNE RELATION ÉTONNANTE AU GRAND PAYSAGE
- > DIGUE-ROUTE ET PONT-PASSERELLE, DES OUVRAGES DISCRETS DANS LA BAIE
- > PARC DE STATIONNEMENT ET BÂTIMENTS, FONDUS DANS LE PAYSAGE

A R C H I T E C T U R E E T P A Y S A G E

© Thomas Jouanneau



LE BARRAGE, UNE RELATION ÉTONNANTE AU GRAND PAYSAGE

« Le lieu d’implantation du barrage constitue un point nodal du grand paysage, unique dans le site de la baie du Mont-Saint-Michel. Il se situe à l’interface entre l’intérieur des terres et la « petite baie », entre le Couesnon canalisé et les divagations du fleuve jusqu’à la mer, entre un univers gagné sur la mer par l’homme et la réalité sans cesse modelée du paysage marin.

Cet espace est aussi un trait d’union entre les deux rives du Couesnon, entre l’Ouest et l’Est, entre la Bretagne et la Normandie. C’est un lieu qui s’ouvre vers le Mont lui-même, un lieu de brassage et d’échanges à préserver au profit d’une valorisation du paysage et de son environnement.

UNE INSERTION DISCRÈTE DANS L’ENVIRONNEMENT

L’architecture discrète du barrage n’entre pas en rivalité avec la verticalité du Mont.

Selon une logique d’horizontalité, il s’insère à la hauteur des digues de protection à la mer, en continuité avec la silhouette des berges. Loin d’exacerber sa fonction technique, le barrage joue à la fois sur la continuité horizontale des superstructures et le rythme vertical des piles : depuis le Mont, simple ligne horizontale en surplomb au-dessus des eaux ; depuis l’intérieur des terres, dans la perspective rectiligne du Couesnon, rythmé par la présence de ses piles, telles des contreforts.

Le jeu d’ouverture et de fermeture des vannes, de modulation de la hauteur des eaux, donne une perception très changeante de l’ouvrage, depuis l’opacité continue jusqu’à une transparence très grande lorsque les vannes sont entièrement ouvertes.

Cette variation de l’impact visuel du barrage correspond à la logique naturelle, aléatoire et cyclique, des fluctuations du Couesnon et du jeu des marées. L’harmonie de la relation de ce régulateur hydraulique avec son environnement, entre mobilité des mécanismes techniques et cycles des éléments naturels, est particulièrement signifiante... »

Luc Weizmann, Architecte du barrage – www.lwa.fr



© GeoMer

A R C H I T E C T U R E E T P A Y S A G E



DIGUE-ROUTE ET PONT-PASSERELLE, DES OUVRAGES DISCRETS DANS LA BAIE

« Le Mont-Saint-Michel puise toute sa force du paysage dans lequel il se dresse, seul point d'intensité dans la planéité infinie des grèves, ni vraiment île ni tout à fait presqu'île. Le projet s'est donné comme impératif de ne pas perturber le génie du lieu lié à ce statut ambigu et à l'absence de repères et d'échelle. Le regard du visiteur devra continuer à se perdre. Sa promenade est le lieu de sensations, d'immersion dans une immensité. L'approche est tout autant un trajet qu'une escale, un temps nécessaire pour rejoindre cet « ailleurs » perdu dans le lointain de l'horizon marin.

DEUX SÉQUENCES EN CONTINUITÉ, UN SEUL ET MÊME OUVRAGE

Cette lecture du site nous a conduits à retenir un parti d'horizontalité totale et à concevoir un ouvrage aussi fin que possible. L'ouvrage d'accès composé de deux séquences en continuité - la digue et la jetée - dessine dans le paysage une ligne totalement plane qui, au passage du Couesnon, se poursuit en une lame mince d'une extrême simplicité portée par une succession de poteaux rapprochés. Le rythme introduit par les pilotis à partir du lit du Couesnon participe activement à l'idée d'insularité : ces derniers expriment la présence intermittente de la mer à leurs pieds. À marée haute, la ligne de l'ouvrage se reflète dans les flots. La répétitivité des piles, associée à leur élancement, accentue l'horizontalité de l'ouvrage.



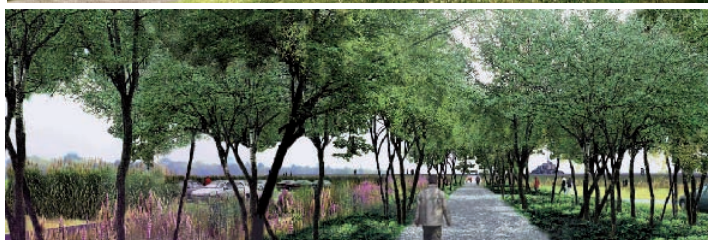
Du continent jusqu'au Mont, la géométrie générale de l'ouvrage forme un mouvement continu et fluide. L'ouvrage se dégage lentement vers l'Est pour amorcer un ample mouvement inverse à partir du départ de la jetée, ouvrant des vues plus larges la baie et le rocher de Tombelaine. Le Mont se découvre progressivement, dans un plan/séquence embrassant toute la baie. Ce tracé général est tenu par la courbe extérieure, les variations de largeur n'engendrent pas de ruptures. Des ajustements très progressifs donnent de la fluidité à la ligne de l'ouvrage sur la grève.

C'est un ouvrage minimal dans son expression, mais ambitieux dans sa conception et ses performances. Il met en œuvre des techniques très performantes pour résoudre sans ostentation les efforts auxquels il est soumis. »

Dietmar Feichtinger, Architecte de l'ouvrage d'accès
www.feichtingerarchitectes.com

ARCHITECTURE ET PAYSAGE

© Véolia Transport - Syndicat Mixte



PARC DE STATIONNEMENT ET BÂTIMENTS, FONDUS DANS LE PAYSAGE

« Les horizons grandioses de la baie et les paysages agricoles des polders constituent la matière première qui nourrit le projet. Dignes, fossés, boisements, vergers... réinterprètent ce paysage rural. Le parc de stationnement s'approprie ces « bouts » de paysages environnants pour créer de nouveaux lieux et se fondre dans l'étendue.

Le vrai travail est celui du sol : il permet de sculpter le terrain pour créer un « coin » de paysage. Les modelés de sol absorbent et dissimulent les stationnements. Au sud, un glacis en pente douce évoque un léger soulèvement des champs, dissimule l'étendue du parking et préserve les vues ouvertes vers l'horizon de la baie où semble flotter le Mont. Au nord, une digue ferme le parc de stationnement pour limiter l'impact visuel des véhicules tout en rappelant l'histoire de la construction des polders au pied du Mont depuis quelques siècles. A l'intérieur, de petits fossés guident implicitement les visiteurs vers les cheminements piétons qui les isolent très vite des véhicules. La promenade vers le Mont et l'émotion de sa découverte commencent déjà là. »

Agence HYL / Pascale Hanneltel, Arnaud Yver & Christophe Laforge
Paysagistes et urbanistes concepteurs du parc de stationnement - www.hyl.fr

« Les bâtiments sont inspirés des fermes traditionnelles de la région. Des constructions organisées autour de cours, linéaires, avec des grands toits à deux pentes. À partir de cette forme, nous avons créé deux familles de bâtiments : les uns en pierre, qui reprennent l'épaisseur et la matérialité anciennes, en y incluant des détails plus contemporains, plus raffinés ; les autres, très légers en verre et en bois, pourvus d'une résille de bois qui filtre la lumière. Simplicité des formes, simplicité des matériaux... Ces nouveaux bâtiments offrent une nouvelle ambiance bâtie à La Caserne, accrochée à l'architecture locale. »

Bruno Mader, architecte
Concepteur des bâtiments du parc de stationnement



Contact presse > Claire Montémont : Tél. 02 31 29 16 96 - Mobile : 06 10 15 04 18 - claire.montemont@wanadoo.fr